



Conseil Économique Social et Environnemental Régional d'Occitanie.

Des élections marquées par une OPA patronale et une attaque contre la représentation syndicale !

Mardi 30 janvier s'est tenue la plénière d'installation du CESER Occitanie. Cette instance, deuxième assemblée de la Région censée représenter la société civile organisée, est sollicitée dans le cadre des politiques régionales pour avis sur différents sujets et sur saisine du conseil régional. Cette instance a aussi toute latitude pour s'auto-saisir sur des sujets qu'elle considère à devoir traiter.

Instance de consensus, sa composition dont l'équilibre fragile est gage d'efficacité vient de subir un revers sans précédent sur la région Occitanie. Son fonctionnement démocratique vient d'être mis à mal, dans le silence de ceux-là même qui en sont pourtant les garants.

Tenant normalement compte de la représentativité (rappelons que seules les organisations syndicales tirent leur représentativité d'un vote issu des élections professionnelles, le patronat est exonéré de cela) et d'une répartition harmonieuse et équilibrée des présidences de commissions, cette mandature voit une OPA du collège 1 (Collège Employeur) s'opérer au CESER Occitanie.

C'est à la faveur de ce contexte que le Président sortant (Président depuis 1992), personne qualifiée imposée, vient d'être réélu. Quel est le signal envoyé en termes de renouvellement démocratique ? Quel est le signal envoyé aux travailleuses et travailleurs d'Occitanie ? Quel est le signal envoyé à la jeunesse ?

Les présidences des commissions les plus stratégiques seront désormais accaparées par des responsables patronaux de la CRDCI (Chambre régionale de commerce et industrie), CRA (Chambre Régionale de l'Agriculture), CAPEB (Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment) et FRSEA (Fédération Régionale des Syndicats d'Exploitation Agricole), sans oublier le MEDEF qui siègera à la conférence permanente

L'organisation syndicale la plus représentative chez les salariés d'Occitanie qu'est la CGT se trouve exclue d'une présidence de Commission dans des conditions plus que discutables. Nous dénonçons ce mauvais coup porté à la représentation des travailleurs, des jeunes, des retraités et privés d'emplois que nous représentons.

Par des manœuvres contre-nature de certaines organisations syndicales de salariés, en mal de repères (FO, CFE-CGC, CFTC, UNSA et FAFP), le MEDEF et la présidence sortante ont fait en sorte d'expulser les candidatures gênantes au mépris du pluralisme affiché en toute circonstance. Un comble pour des gens qui ne cessent d'utiliser les termes de compromis, de positions communes, d'équilibre et d'échanges quand ils parlent du CESER.

Pour nos organisations, il était important que les représentants de l'ensemble des syndicats se retrouvent dans l'unité pour porter les urgences et aspirations sociales ... d'autant que pendant plusieurs mois, cette unité a fait la démonstration de sa force et de sa pertinence durant le long mouvement des retraites. Certains dirigeants syndicaux minoritaires ont décidé de voter pour un candidat patronal au lieu de voter pour un candidat syndicaliste, Ils devront l'assumer !

Alors que la mandature qui s'ouvre s'apprête à traiter de sujets très importants, comme celui de l'eau entre autres, avec des enjeux qui restent entiers (santé, transport, agriculture, éducation, logement, la barre des 200 000 demandes de logements sociaux franchise, construction sociale à l'arrêt, chômage de masse etc...), ces manœuvres donnent elles le ton sur les orientations politiques que s'apprête à prendre le conseil régional sur ces sujets ? L'intérêt collectif et progressiste sera-t-il toujours la boussole du CESER en Occitanie ? Quelle place pour la prise en compte des problèmes du salariat ou de l'environnement dans cette instance ?

Pour nos organisations, il est temps de modifier les règles en profondeur pour que le CESER soit véritablement un espace de débat démocratique et que le préfet de région, représentant de l'Etat en région, en prenne la mesure. Nous sommes en attente de la position officielle de la présidente de région. L'éviction des principales forces syndicales des postes clefs du CESER, la rupture assumée dans le fonctionnement et les équilibres du CESER appellent à une clarification de la position politique.

Cette situation est loin d'être anecdotique ou sans intérêt tant la situation dans notre pays, dans notre région, qu'elle soit sociale ou environnementale, n'est plus aujourd'hui ce qu'elle était. Alors qu'un travail de saine de notre modèle social est en cours, que les services publics dans leurs globalités sont mis à mal par manque de moyens, dans le contexte de crise économique et de crise environnementale que connaît le pays et plus particulièrement notre région, il n'est pas concevable pour nos organisations de laisser de tels déséquilibres dans une instance censée représenter la société civile en travaillant avec comme objectif le bien commun.

Cette mainmise du patronat et de ses alliés sur le CESER nous conforte dans notre détermination à construire une unité large du mouvement syndical et associatif. C'est ce à quoi nous allons nous employer à l'intérieur et à l'extérieur du CESER, afin de faire entendre la voix de celles et ceux qui aspirent à pouvoir vivre, travailler, étudier, se loger, se soigner, dignement, en Occitanie.

Toulouse, le 21 février 2024